



Comité d'Intérêt de Village
C.I.V. « Raphèle avenir »

1 chemin des Paluns
13280 RAPHELE
civ.raphele.avenir@gmail.com

Assemblée Générale Ordinaire 2023

Du 19 janvier 2024

Procès-verbal

La présidente, Mme Christine MOSCHINI, ouvre la séance à 19 h.

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue de la Présidente**
2. **Présentation du rapport moral, activités 2023, prévisions des activités 2024 et vote**
3. **Présentation du rapport financier 2023 et vote**
4. **Présentation du budget prévisionnel 2024 et vote**
5. **Renouvellement du tiers sortant, liste des démissionnaires, présentation des candidats au Conseil d'Administration 2024 et vote**
6. **Présentation du nouveau Conseil d'Administration 2024**
7. **Questions diverses**



Assemblée Générale Ordinaire 2023

1. Mot de bienvenue de la Présidente

Bonsoir à tous et merci d'être venu nombreux à notre assemblée général 2023.

Je remercie la présence de l' élu du village M. QUAIX Gérard

M. Le Maire s'excuse de ne pouvoir être présent.

Nous sommes encore dans les temps pour vous présenter tous nos vœux de bonheur. Le conseil d'administration et moi-moi-même vous souhaitons à tous ainsi qu'à vos proches une santé de fer et un moral d'acier pour cette nouvelle année qui débute.

Nous allons vous présenter les bilans moraux et financiers de notre association pour l'année 2023. C'est le travail de toute une équipe (28 hommes et femmes) qui va vous être présenté, le résultat d'heures de travail, d'investissement, d'énergie, de temps mis au service de l'intérêt général et de notre village.

J'ai d'abord ce soir une pensée émue et toute particulière pour d'anciens membres du CIV qui nous ont quitté cette année. M. Michel Lacroux vice-président au tout début qui s'est investi de très nombreuses années au sein du CIV et Mme Annie Artaud petit bout de femme mais une grande dame c'est ainsi que je me plais à la définir, elle laisse un grand vide partout où elle s'est investie et surtout au CIV ou elle a tout donné notamment pour le marché de Noël. Elle nous manque beaucoup. Mille mercis Madame, Monsieur pour votre investissement sans faille pour le CIV, pour d'autres associations, pour l'intérêt général, pour Raphaële.

Encore une fois parce que c'est nécessaire au moins une fois par an et notamment pour les nouveaux adhérents je vais préciser ce qu'est le CIV

Le comité d'intérêt de village existe donc depuis 30 ans, et c'est fort de ses connaissances sur l'évolution du village qu'il a pour mission de relayer auprès de la municipalité et des autres collectivités territoriales les préoccupations des Raphélois et obtenir les aménagements nécessaires à une vie sociale digne.

Mais pour se faire il faut qu'il ait une légitimité reconnue en représentant le plus grand nombre sinon nous ne représentons que nous même ce qui n'a aucun intérêt. C'est donc en adhérant que vous vous permettez de compter et de peser sur des décisions ou des choix pour notre village.

Le CIV n'est pas la Martelière, ce n'est pas une fin en soi, la Martelière arrive à la fin, c'est un outil de communication qui nous permet de revenir vers vous et de vous rendre compte de nos interventions et des réponses que nous avons obtenues de la part des instances en responsabilités.

Les cotisations annuelles permettent, entre autres, de pouvoir la réaliser.

Il était important de le préciser pour que, si vous souhaitez adhérer, vous le fassiez pour les bonnes raisons.

Au-delà de cette implication dans la vie de la cité, le CIV prend beaucoup de plaisir à organiser quelques manifestations pour animer le village, cet autre volet, accessoire car nous ne sommes pas un comité des fêtes, est tout aussi important pour nous mais chronophage et demande beaucoup d'investissement personnel à nos bénévoles, aussi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues on vous accueillera avec beaucoup de plaisir même si ce n'est que ponctuel comme c'est déjà le cas pour les personnes qui nous viennent en renfort spontanément pour les grosses organisations. L'occasion m'est donné aujourd'hui de les remercier vivement pour leur soutien, cet aide nous est précieuse.

Enfin pour promouvoir tout ce travail et revenir vers vous la communication est essentielle, nous avons donc une commission communication riche et très active dans ce domaine également les candidats sont les bienvenus.

A titre d'information et pour vous donner une idée nous avons tenté de quantifier l'investissement des bénévoles dans une association comme la nôtre. L'expérience, l'habitude et une équipe investie donnent l'impression que c'est facile et que ça se fait tout seul, or ce n'est pas le cas et seuls d'autres bénévoles savent ce que représente cet engagement.

Toutes commissions confondues pour préparer nos interventions ou nos animations nous nous sommes réunie 41 fois à raison de deux heures en moyenne par réunion et avec 10 membres présents cela fait 820h sans compter les animations elles-mêmes, les rendez-vous, les interviews, les distributions, l'affichage, la mise en page de la Martelière, les conseils d'administrations, les réunions de bureau et le travail fourni à domicile par les bénévoles.

Là l'évaluation s'élève à 2230 heures soit 93 jours ou 3 mois.

Voici donc notre rapport d'activité.

Assemblée Générale Ordinaire 2023

2. Rapport Moral et Rapport d'Activités 2023

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Rapport Moral

Cette année 2023, nous avons totalisé l'adhésion de 191 foyers soit environ 420 personnes, ce chiffre est en nette progression depuis 3 ans. Ce qui nous encourage au vu des enjeux sur notre village aujourd'hui. A nous de continuer à convaincre de l'utilité de nos interventions pour rassembler toujours plus de Raphélois.

Notre Conseil d'Administration compte 28 membres, et le Bureau est composé de 9 membres (président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint et les 4 référents des commissions). Nous fonctionnons avec trois grandes commissions :

La commission urbanisme : qui veille sur le développement et les aménagements urbains du village.

La commission animation : qui organise des manifestations festives pour animer le village (concert, Marché aux fleurs, Marché des producteurs, Marché de Noël)

La commission communication : qui se charge d'informer, de promouvoir et de rendre compte aux raphélois des agissements du CIV notamment à travers notre journal : La Martelière

En parallèle nous avons 4 ateliers : l'informatique, la couture, la lecture et la peinture.

Depuis notre dernière AG 2022 :

Le Bureau s'est réuni 3 fois,

Le Conseil d'Administration 3 fois,

La commission urbanisme 7 fois,

La commission communication 7 fois,

Et la commission animation 25 fois.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :
Pour la commission animation je donne la parole Marie José BERNABEU

Assemblée Générale Ordinaire 2023

2. Activités de l'année 2023

COMMISSION ANIMATION

RECAPITULATIF DES ANIMATIONS DE 2023

➤ **LE 10 FEVRIER : CONFERENCE DE Mr Claude SUC : « Par les yeux de Vincent »**

Mr Suc nous a démontré le parallèle entre l'astronomie et les tableaux de Vincent Van Gogh ; les étoiles n'étaient pas mises au hasard mais bien au bon endroit, quand le tableau a été peint. A l'issue de son intervention, un apéritif dînatoire a été offert par le CIV.

➤ **LE 23 AVRIL : MARCHE AUX FLEURS**

Le Marché aux fleurs a accueilli 15 exposants : des arbres, des fleurs, des plantes aromatiques, des fraises mais aussi de l'artisanat avec du bois flotté, des pierres énergétiques, des livres ...

Le concours de dessin, animé par Katia, Marie rose et Christiane, a remporté un vif succès ; tous les enfants ont été récompensés par un plant de tomate.

➤ **LE 19 MAI : CONCERT « LOS CHIQUITANS » (Groupe Flamenco)**

L'église était comble, le concert très festif.

La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire offert par le CIV.

➤ **LE 30 JUIN : MARCHE NOCTURNE (Producteurs et Artisanat)**

Cette fois ci, nous avons décidé de faire un marché nocturne qui débutait à 18 H 00 pour finir à 22 H 00.

Il y avait 27 exposants : légumes, œufs, charcuterie, volailles, fromages...

Une structure gonflable était installée pour amuser les enfants.

En même temps, une exposition sur les talents de nos adhérents avait lieu salle Gérard Philippe avec des tableaux, des bougies de la couture et des savons.

Le CIV a innové cette année en proposant des planches apéritif avec des produits achetés exclusivement sur le marché.

Ce fut un réel succès.

➤ **LE 18 ET 19 NOVEMBRE : MARCHE DE NOEL**

Nouveautés : cette année nous avons pu avoir 2 chalets, grâce à la collaboration des deux communes Arles et St Martin de Crau. Nous y avons installé notre buvette et le stand vigneron.

Nous avons également loué une boule de Noël pour que les visiteurs puissent prendre des photos souvenirs.

31 EXPOSANTS (métiers de bouche et artisanat), les forains, le Food truck « La Cuisine de Fabien » étaient présents.

Nous avons installé des tables et des chaises dans la cour pour permettre une pause gourmande à ceux qui le souhaitent, d'autant que le temps s'y prêtait.

Comme toujours les enfants ont pu voir le Père Noël, assister à la lecture de contes, participer à l'atelier dessin qui a toujours autant de succès, se balader à dos d'âne ou de poney.

Pour la seconde année, une calèche couverte est intervenue durant deux jours pour la plus grande joie des petits et grands, mais aussi pour véhiculer nos aînés « des Iris » jusqu'au Marché de Noël.

➤ **LE 15 DECEMBRE : CONFERENCE DE Mr Dominique MASSELOT**

Mr Masselot est venu lire quelques anecdotes de son livre « **Raphèle à l'An Pèbre** » et nous a présenté son nouvel ouvrage. A l'issue de cette lecture et d'une séance de dédicace, un apéritif dînatoire a été offert par le CIV.

Madame Marie-Jo Bernabeu :

Pour la commission Urbanisme je donne la parole à Mme Christine MOSCHINI

COMMISSION D'URBANISME

La commission urbanisme est composée de 10 membres ; sa mission est d'être attentive à tous les projets ou aménagements réalisés ou envisagés sur Raphèle, les suivre régulièrement afin de vous en informer via « La Martelière », et être force de proposition.

Notre souhait est de collaborer avec les différentes instances en responsabilité en amont de chaque décision pouvant impacter le village et son cadre de vie.

Notre ambition est de coopérer avec notre expérience, nos compétences et notre connaissance du village pour servir les autorités décisionnaires.

Pour autant, cette implication n'est pas synonyme de cogestion !

Pour ce faire tout au long de l'année la commission s'est réunie 7 fois pour travailler et préparer nos interventions. Au-delà de ce travail interne :

Nous avons rencontré M. Quaix avant chaque édition de « La Martelière » pour pouvoir vous informer, en alertant sur les problèmes rencontrés à Raphèle, en relayant les réalisations et les prévisions d'aménagement annoncées par l' élu. Toutes nos questions et leurs réponses ou non réponses sont largement détaillées dans les 4 Martelières éditées par la commission communication.

En 2023, nous avons rencontré M. Le Maire pour l'informer de quelques-unes de nos inquiétudes, entre autres la sortie de l'école A. Daudet sur la départementale et le suivi sérieux des lotissements afin qu'ils soient conformes aux exigences des services avant toute intégration par la Mairie, limitant ainsi d'éventuels coûts transférés aux collectivités et donc aux contribuables.

Nous avons rédigé un document précisant les règles et les missions des ASL (Association Syndicale Libre) pour les lotissements et nous l'avons distribué aux nouveaux propriétaires afin de les informer au mieux de leurs futures responsabilités.

Nous avons sollicité Mme Aspard (élue à l'urbanisme) au sujet de la révision annoncée du PLU ; elle nous a reçus en même temps que le Conseil de Village pour nous confirmer cette révision qui a été validée lors d'une délibération du Conseil Municipal de février 2023.

Pour Raphèle, un appel d'offre va être lancé auprès de bureaux d'études pour établir un diagnostic urbain précis de l'état du village aujourd'hui et proposer une vision du village de demain.

De la même façon, une étude pour la révision du PLU de Raphèle sera lancée en parallèle conformément à la même procédure suivie en 2017 pour la rédaction du PLU actuel. Elle se fera en concertation et de façon publique.

L'élue s'est engagée à associer à ces travaux le CIV et le Conseil de Village de concert, ainsi que toutes les associations qui souhaiteraient y participer.

C'est d'ailleurs d'une même voix que nous avons insisté sur le fait que Raphèle sacrifié sur l'autel du logement ne pouvait plus accueillir de nouvelles habitations sans une révision complète des réseaux, de la station d'épuration, de la voirie et la création d'aménagements sportifs et culturels. Ce n'est pas le fait d'accueillir de nouveaux Raphélois qui nous effraie loin de là c'est les accueillir dans de bonnes conditions et ce n'est pas le cas. Nous avons mis en avant également le terrain du stade de la Cabro d'or qui avait échappé au PLU et donc aux lotisseurs en 2017 grâce à l'acharnement du CIV de l'époque. Pour autant sa classification actuelle ne le protège pas totalement d'éventuelles constructions. Mme Aspard et M. Quaix nous ont assurés que le terrain n'était pas en danger et qu'il n'y aura pas de nouveaux lotissements sur des terrains publics.

Pour tout le reste, il faudra attendre les conclusions de l'étude et les décisions du nouveau PLU qui n'interviendront que dans deux ou trois ans.

Le côté positif de cette annonce est qu'enfin une vue globale du village de demain sera proposée ce qui permettra d'établir des priorités et de les réaliser selon un plan directeur établi.

Le côté négatif est qu'en attendant ces conclusions, pas ou peu de projets pourront se réaliser à Raphèle, un peu comme un moratoire rendu nécessaire par ces études.

L'année 2023 a vu des aménagements notables se réaliser, tous détaillés dans les Martelières.

Nous retiendrons la sécurisation des deux écoles avec mise en place de barrières de protection, l'élargissement du trottoir rue F. Léger qui permet une meilleure circulation des piétons pour Daudet ; grille de protection des vitraux, nouvelle porte et nouveau bitume pour Pergaud. Nous regrettons que la sortie de l'école A. Daudet sur la départementale soit maintenue alors qu'elle n'est plus obligatoire.

La descente de bus en face de l'Eglise signalée par le CIV comme dangereuse a été busée et sécurisée ; ces travaux réalisés assez rapidement étaient une priorité pour la sécurité des enfants.

L'aménagement de la route de Bellombre se poursuit avec la continuité de la portion de piste cyclable.

D'autres annonces pour 2023 n'ont malheureusement pas vu le jour, comme l'aménagement et la végétalisation du trottoir à l'entrée du village et le city stade.

Nous ne pouvons qu'espérer que 2024 sera l'année de ces réalisations.

A court terme, le désert médical sera une réalité pour Raphèle aussi. Nous savons que c'est une préoccupation pour la Mairie qui travaille pour trouver des solutions pour la commune toute entière mais rien de concret n'est annoncé pour Raphèle à ce jour sur ce dossier essentiel. Quelques membres expérimentés de la communication urbanisme suivent ce dossier de près.

L'état des réseaux hydrauliques restent la préoccupation majeure pour notre village et pour lesquels à notre connaissance rien n'est programmé à ce jour. Vétustes et sous dimensionnés, leur réfection est la condition sine qua non à certains gros travaux ; en effet il est compliqué de prévoir de nouveaux trottoirs et une remise en état de la voirie sans revenir sur ces réseaux enterrés. Ces travaux ont trois inconvénients majeurs : ils sont invisibles, ils sont très coûteux et surtout ils ne sont pas la priorité de la commune qui a toute sa voirie dans le même état. Pour faire court nous doutons qu'ils soient à l'ordre du jour de sitôt.

Pour le projet du contournement autoroutier, nous participons aux réunions organisées par la DREAL, la dernière en date était le 20 juin 2023 sur le quartier Raphèle-Balarin. Une concertation MECDU (Mise en Comptabilité du Document d'Urbanisme) vient de s'achever ; il s'agissait de donner son avis sur le document qui autorisera les modifications nécessaires du PLU pour permettre la réalisation de cet ouvrage.

Le CIV (comme bien d'autres associations, CIV et CIQ d'Arles) est actif également au sein du « Collectif Arles 2028 » constitué en février 2021, pour le projet autoroutier. Dans le cadre de ce collectif, nous sommes reçus par Monsieur le Maire, notre dernier rendez-vous était le 16 mars 2023.

La commission urbanisme du CIV a envoyé un courrier à Mme Marie-Pierre Callet (vice-présidente de CG13 chargée des routes) pour l'informer de la dangerosité des souches de platanes laissées trop longtemps au bord de la RD 453. Envahies par les herbes, elles sont parfois invisibles et représentent un obstacle en cas de sortie de route ou de stationnement forcé. Malheureusement ce courrier est resté sans réponse, nous le réitérerons.

Récemment à la demande de l'élue aux sports Mme Laugier, la commission urbanisme du CIV et la commission sport du Conseil de Village, après avoir sollicité toutes les associations sportives et les établissements scolaires, ont travaillé de concert sur la rédaction d'un courrier qui doit officialiser une demande urgente de nouvelles structures sportives sur le village. Ce courrier point de départ d'une étude pour Raphèle sera remis prochainement à M. le Maire par le Conseil de Village.

Nous avons appris avec un grand soulagement que la Poste ne fermerait pas à Raphèle.

Le CIV, grâce à la détermination de Mme Guigue, aux talents de Mr Giraud pour la partie bois et M. Valbonesi pour la partie pierre, a offert au village une boîte à livres installée devant la boulangerie de M. Avitabile, tenue par Céline et Olivier Souron.

Voilà ce que l'on peut dire du travail de la commission urbanisme pour l'année 2023. Nous remercions les Raphélois qui nous suivent et qui nous sollicitent pour faire remonter leurs inquiétudes ; leur participation est précieuse dans chaque quartier car nous ne pouvons être présents partout physiquement. Nous remercions également M. Quaix pour sa disponibilité et la qualité des échanges qu'il nous réserve.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Pour la commission communication, je donne la parole à Katia VALBONESI

COMMISSION COMMUNICATION

LE GROUPE COMMUNICATION 2023 :

❖ Il a été composé en 2023 de 12 personnes :

• Avec dans ce groupe :

- Des reporters-rédacteurs :

Nicole GUIGUE-MASSOT - Huguette NICOD - Michelle QUAIX qui réalisent les interviews de nos commerçants, de nos présidents d'associations...

Jacques LANFRANCHI (reporter extérieur occasionnel)

- Des rédactrices articles vie quotidienne et loisirs :

Nicole GUIGUE-MASSOT pour la recette de cuisine et Dominique QUERITET pour « Le Livre de Dom »

- Une rédactrice en chef :

Katia VALBONESI qui réalise l'article culturel, met en forme l'ensemble de *La Martelière* ; elle est aussi le contact associations (« Nos Associations Communiquent »)

- Un référent site :

Roger SPERANZA qui est le créateur et l'organisateur du site www.civraphele.fr

- Une référente FACEBOOK :

Catherine BELTRAN qui alimente notre compte Facebook **CIV Raphèle Avenir**

- Une photographe : Elodie ANDRE

• Il faut ajouter à ce groupe les personnes sans lesquelles il n'y aurait pas de *Martelière* :

Catherine BELTRAN - Henri BERNABEU - Louis BERRY - Paul BOMPART –

Jean-Pierre BRUN - Marie-Pierre JOSSE - Christian MATTEOLI - Huguette NICOD

Steeve PILETTE - Dominique QUERITET - Roger SPERANZA - Katia VALBONESI

Avec une mention spéciale pour notre organisatrice pliage et distribution,

Marie-Pierre JOSSE

ACTIONS DE LA COMMISSION SUR L'ANNEE 2023 :

• Parution de 4 éditions de « *La Martelière* » de la 119 à 122

- Des informations nécessaires sur le village qui doivent être relayées.

- Des articles toujours plus riches illustrés par des photos ou des images.

- Des interviews donnant vie à certains articles.

- Des rétrospectives évènements avec montages photos.

- A chaque édition, prise de contact avec les associations de Raphèle pour que puissent être communiquées leurs infos du moment.

A partir du numéro 120, mise en page sous forme de rubriques

- La Vie du Village avec ses rubriques Urbanisme, Ses Commerçants ou Ses Figures..., Evènements & Infos, Ses Associations

- L'article culturel

- Loisirs

Remerciements à tous les rédacteurs - membres des commissions urbanisme et animation pour leur participation à ces *Martelières*

1. Parution de « *La Martelière* »

A partir du numéro **121**, changement dans l'édition avec **une parution en couleur pour les adhérents et en noir et blanc pour les commerces.**

2. 2023, c'est aussi :

- ❖ Une **NOUVEAUTE** avec **la réalisation et la parution, au moment de la rentrée, d'un livret format A5 intitulé « RAPHELE FAIT SA RENTREE »**, livret réunissant toutes les informations des diverses associations raphéloises, infos nombreuses à ce moment précis de l'année.
- ❖ Une communication toujours plus illustrée et colorée par le biais de l'affichage, notamment pour les animations, afin d'apporter une information attractive aux Raphélois.
- ❖ Un **site web, en recherche constante d'amélioration**, à la disposition du public pour une information permanente où l'on retrouve les actualités CIV du moment, toutes les éditions de « *La Martelière* » en lecture libre mais aussi des diaporamas des différentes animations et différents articles relatifs à la vie du village.
- ❖ Une **page FACEBOOK, alimentée couramment**, pour une information mais aussi une discussion libre où tout le monde peut participer.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :
Pour les ateliers je donne la parole à Roger SPERANZA

ATELIERS

- **Atelier couture :** 14 inscriptions, fonctionne tous les lundis de 13 h 30 à 16 h30, salle Gérard Philippe.
- **Atelier informatique :** 11 inscriptions, présents 4 à 7 par séance, fonctionne tous les mardis de 14h00 à 17h00 au centre Jean Vilar. La salle étant trop petite et froide, nous nous installons dans une salle plus fonctionnelle aménagée par la Mairie. Nous avons aussi changé de forfait pour obtenir une clé 4G (accès internet) pour plus de data à moindre coût.
- **Atelier peinture :** 5 inscriptions, fonctionne tous les mardis de 14h00 à 17h00 salle Maggie Carlevan. De nouvelles personnes sont venues voir mais déplorent le manque d'un encadrant (professeur) pour les guider.
- **Atelier lecture :** 6 inscriptions, fonctionne le deuxième mercredi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, salle des sociétés.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :
Pour les prévisions des activités des commissions urbanisme, communication, animation et ateliers, je donne la parole à Christian MATTEOLI

Assemblée Générale Ordinaire 2023

2. Prévisions des activités pour 2024

COMMISSION URBANISME

PRÉVISIONNEL 2024

La Commission Urbanisme :

- Continuera à veiller à ce que le développement et les aménagements urbains correspondent aux attentes des Raphélois.
- Continuera à promouvoir le village et à travailler sur l'amélioration du cadre de vie.
- Continuera à alerter les différentes autorités territoriales de toutes les difficultés que le village pourra rencontrer.
- Maintiendra sa pression sur les risques d'inondation liés aux problèmes d'évacuation des eaux pluviales.
- Restera extrêmement vigilante sur le respect du cahier des charges des constructions engagées ou envisagées sur le village, sur la préservation du site de la Cabro d'Or et son aménagement en tant qu'espace sportif et loisirs.
- Continuera à s'impliquer dans la concertation sur le contournement autoroutier organisée par la DREAL.
- Participera aux réunions travail sur la requalification de la RN113 en boulevard urbain organisées par la ville d'Arles.
- S'impliquera autant que possible dans le dossier épineux du désert médical.
- Poursuivra ses contacts réguliers avec l' élu du village.
- Poursuivra sa mission de relais d'informations entre les habitants et les élus.

COMMISSION COMMUNICATION

PRÉVISIONNEL 2024

- Conserver et renforcer le lien instauré avec les autres associations du village qui peuvent utiliser « La Martelière » pour communiquer leurs informations du moment.
- Poursuivre la rédaction et la diffusion de « *La Martelière* » avec une fréquence de 4 numéros par an.
- Conserver la réactivité de notre page FACEBOOK et la faire évoluer.
- Prioriser l'évolution de notre site WEB afin de l'améliorer et de le rendre plus visible et plus attractif.

COMMISSION ANIMATION

PRÉVISIONNEL 2024

- **Le 9 Février 2024 à 19h00** : Causerie par Mr Georges CARLEVAN « Contes et Légendes autour de Raphèle » - Salle Gérard Philippe.
- **Le 15 Mars 2024 à 19h00** : Conférence par Mr Claude SINTES sur les fouilles dans le Rhône - Salle Gérard Philippe.
- **Le 21 Avril 2024 de 8h00 à 17h00** : Marché aux Fleurs - Place des Micocouliers.
- **Le 10 Mai 2024 à 19h00** : Concert « Le Condor » en l'église St Genès à Raphèle.
- **Le 14 Juin 2024 de 18h00 à 22h00** : Marché Nocturne - Place des Micocouliers.
- **Du 15 au 17 Novembre 2024 de 9h à 19h** : Marché de Noël -Centre Jean Vilar

ATELIERS

PRÉVISIONNEL 2024

Nous continuerons de proposer les activités suivantes :

- Un atelier Informatique tous les mardis de 14h00 à 17h00 au centre Jean Vilar.
- Un atelier couture tous les lundis de 13h30 à 16h30 - salle Gérard Philippe.
- Un atelier peinture tous les mardis de 14h00 à 17h00 - salle Maggie Carlevan.
- Un atelier lecture le deuxième mercredi de chaque mois, de 9h30 à 11h30 - salle des sociétés

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le rapport moral, le rapport des activités 2023 et les prévisions d'activités 2024 sont soumises au vote.

Contres : **0**

Abstentions : **0**

Le rapport moral, les activités 2023 et les prévisions d'activités 2024 sont adoptés à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire 2023

3. Présentation du rapport financier 2023



CIV RAPHELE AVENIR

COMPTE DE RESULTATS DE L'ANNEE 2023 Au 31 DECEMBRE 2023

Tableau récapitulatif général

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
COTISATIONS + dons	2 691,00 €		
Subvention municipale	1 000,00 €		
Participation mairie Noel	500,00 €		contribution au frais de DJ
Animations			
Marche aux fleurs	1 182,00 €	381,57 €	
Marché nocturne	1 686,00 €	1 305,00 €	
Marche Noel	8 510,30 €	5 628,23 €	
Concert	1 818,00 €	1 911,00 €	
Receptions; chapeaux	176,00 €	2 737,03 €	conferences manifestations
Ateliers			
informatique		203,88 €	
Communications			
Marteliere		1 188,54 €	
Affichage, flyers			
Fonctionnement			
frais bureau	22,99 €	523,89 €	
divers		339,41 €	
Frais bancaire		71,40 €	
Investissement		2 550,71 €	
TOTAL GENERAL	17 586,29 €	16 840,66 €	
RESULTAT BENEFICIAIRE			745,63 €

Mis à jour à Raphèle le 31/12/2023

Le Vérificateur aux Comptes, Mr FERNANDEZ Edouard :
J'ai vérifié les comptes en présence de Mme Michelle QUAIX (Trésorière) et Mr Alain GIRAUD (Trésorier Adjoint).

Tout est correct, je n'ai constaté aucune anomalie. Je valide le compte de résultats 2023

La Présidente

Mme MOSCHINI Christine

Le Trésorier

Mme QUAIX Michelle

Le Vérificateur aux Comptes

Mr. FERNANDEZ Edouard

Commentaires du Vérificateur aux Comptes, Mr FERNANDES Edouard :

Je soussigné, Mr Edouard Fernandez, vérificateur aux comptes pour l'association « CIV RAPHELE AVENIR » et conformément aux statuts nous vous rendons compte de ma tâche pour l'exercice 2023 s'étendant DU 01 Janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Je me suis rendu au bureau du CIV le 15 janvier 2024 en présence de Mme Michelle QUAIX trésorière et Mr Alain GIRAUD Trésorier adjoint pour procéder au contrôle des comptes annuels.

Les livres de comptes, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présenté, les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués, j'ai pu vérifier tous les justificatifs que je souhaitai, sans trouver aucune anomalie.

Je n'ai trouvé aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui m'ont été présentés.

Vous pouvez en toute quiétude leur accorder le quitus pour cette saine gestion.

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le rapport Financier 2023 est soumis au vote

Contres : 0

Abstentions : 0

Le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité

Mr Edouard FERNANDEZ souhaite se représenter comme vérificateur aux comptes.


Y a-t-il une objection à sa candidature ?

Réponse de l'assemblée : Pas d'objection.

Mr FERNANDEZ sera donc le commissaire aux comptes pour l'exercice 2024.

Assemblée Générale Ordinaire 2023

4. Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement pour 2024

			
CIV RAPHELE AVENIR			
BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2024			
Pévisionnel 2024			
LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
Cotisations et dons	2 500,00 €		
Subvention municipale	1 000,00 €		
Participation mairie Noel	500,00 €		
Animations			
Marche aux fleurs	1 200,00 €	500,00 €	
Marché nocturne	1 500,00 €	1 200,00 €	
Marche Noel	8 000,00 €	5 200,00 €	
Concert	1 300,00 €	1 800,00 €	
Receptions		2 500,00 €	
Ateliers			
informatique		250,00 €	
Atelier couture		150,00 €	
Atelier Peinture		150,00 €	
Atelier lecture		150,00 €	
Communications			
Marteliere		1 000,00 €	
Affichage		300,00 €	
Fonctionnement			
frais bureau		500,00 €	
divers		300,00 €	
Frais bancaire		100,00 €	
Investissement		1 900,00 €	imprimante, Ecocup
TOTAL GENERAL	16 000,00 €	16 000,00 €	
RESULTAT			- €

Mis à jour à Raphèle le 31/12/2023

La Présidente

Mme MOSCHINI Christine

Le Trésorier

Mme QUAIX Michelle

Le Vérificateur aux Comptes

Mr. FERNANDEZ Edouard

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Le budget prévisionnel 2024 est soumis au vote

Contres : 0

Abstentions : 0

Budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire 2023

5. Renouvellement du tiers sortant, démissionnaires, candidats au Conseil d'Administration 2024 et vote

Le secrétaire Mr Christian MATTEOLI présente :

Conseil d'administration 2023

ANDRE Elodie	BOMPART Marie Rose	GUIGUE Nicole	NICOD Huguette
BARBOTTE Louis	BRUN Jean-Pierre	JOSSE Marie Pierre	PILETTE Steeve
BELMONTE Christiane	ESCALANTE Mathias	JUGLARET Richard	QUAIX Michelle
BELTRAN Catherine	FERRIERE Philippe	MATTEOLI Christian	QUERITET Dominique
BERNABEU Henri	FREYNET Arnaud	MOSCHINI Christine	SPERANZA Roger
BERNABEU Marie José	GARCIA Fabien	MOURIER Michel	SZMITKO Jacques
BERRY Louis	GIRAUD Alain	NESTORET Dominique	VALBONESI Katia

Tiers sortant CA 2023

BARBOTTE Louis

NICOD Huguette

BOMPART Marie Rose

PILETTE Steeve

ESCALANTE Mathias

QUAIX Michelle

GIRAUD Alain

DEMISSIONNAIRES CA 2023

ESCALANTE Mathias

SZMITKO Jaques

CANDIDATS CA 2024

BARBOTTE Louis

LACIDI Nora

BOMPART Marie Rose

MARTINEZ Audrey

BOUILLON Françoise

NICOD Huguette

GIRAUD Alain

PILETTE Steeve

LEPESAN Jean Yves

QUAIX Michelle

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

La liste des candidats est soumise au vote.

Contres : 0

Abstentions : 0

La liste des candidats est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts du Conseil d'Administration est composé de 30 membres maximums.

Ce cota est atteint, toutefois si des personnes veulent rejoindre le conseil d'administration nous pouvons les coopter pour l'exercice 2024. Cependant ils n'auront pas droit de vote. Y a-t-il des candidats ?

Mr GIANGRECO Sauveur souhaite entrer au CA :

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Y a-t-il des objections à la candidature de Mr GIANGRECO ?

Pas d'objections

Mr GIANGRECO est coopté.

Assemblée Générale Ordinaire 2023

6. Présentation du Conseil d'Administration 2024

Conseil d'Administration 2024

ANDRE Elodie	BOUILLON Françoise	JUGLARET Richard	LACIDI Nora
BARBOTTE Louis	BRUN Jean-Pierre	LEPESAN Jean Yves	PILETTE Steeve
BELMONTE Christiane	FERRIERE Philippe	MARTINEZ Audrey	QUAIX Michelle
BELTRAN Catherine	FREYNET Arnaud	MATTEOLI Christian	QUERITET Dominique
BERNABEU Henri	GARCIA Fabien	MOSCHINI Christine	SPERANZA Roger
BERNABEU Marie José	GIRAUD Alain	MOURIER Michel	VALBONESI Katia
BERRY Louis	GUIGUE Nicole	NESTORET Dominique	
BOMPART Marie Rose	JOSSE Marie Pierre	NICOD Huguette	

Coopté : GIANGRECO Sauveur

Assemblée Générale Ordinaire 2023

7. Questions Diverses

Mr HERETTER Gérard :

La commission d'urbanisme parle peu des lotissements Vert Prés.

Les arbres situés sur les trottoirs meurent et ne sont pas remplacés. Il reste les souches en place.

J'ai fait l'inventaire de tous les arbres positionnés sur les trottoirs de l'ensemble des rues Vert Prés.

Il y avait environ 200 arbres, Il en reste 130 sur pied et environ 70 ont disparu. Dans le cadre d'une opération de replantation d'arbres prévue par la mairie. Il serait opportun de se positionner pour obtenir le remplacement de ces arbres.

Pouvez-vous faire remonter ce problème au Maire ?

La présidente Mme Christine MOSCHINI :

Oui le CIV fera remonter cet état des lieux et proposera le remplacement de ces arbres, vous pouvez également le faire de votre côté.

21h Fin de l'assemblée Générale

La Présidente
Christine MOSCHINI
Le 19 janvier 2024

Le Trésorier
Michelle QUAIX
le 19 janvier 2024

Le secrétaire
Christian MATTEOLI
le 19 janvier 2024

